

Procès-verbal de la réunion du **21 avr. 2026**

PRÉSENTS :

Marc LEFORESTIER, Président ; Françoise BONNO, Secrétaire Générale ; Yves THOMAS, Trésorier Général ; , Jean-François LE BOUDEDEC, Jean LE MAGOUROU, Jean-Marc ROBIN Vice-Présidents

EXCUSÉ :

Fabien BERTHELOT, Vice-Président

ASSISTENT :

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 19h10

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU **17 FÉVR. 2026**

Marc LEFORESTIER propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du **17 févr. 2026** .

✓ **Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du **17 févr. 2026** est adopté à l'unanimité**

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARC LEFORESTIER

2.1 - Informations générales

Marc LEFORESTIER rappelle qu'il avait sollicité les clubs avec un taux de non-renouvellement de licences significatif. Environ 40 clubs ont joué le jeu en répondant à cette enquête.

  - [Récapitulatif non-renouvellements licenciés.pdf](#)

Les statistiques des licences au **15 avr. 2026** sont évoquées.

  - [Stats Lic au 15.04.26.pdf](#)

Il informe les membres :

- De la candidature de Thierry LIRZIN au Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne dans le cadre de la conférence régionale du sport Bretagne comme représentant des fédérations sportives.
- Qu'il a assisté à la réunion de la Commission Cyclo-Cross du 9 avr. 2026 .
- De sa rencontre avec Michel CALLOT lors de l'épreuve de Vitré. Il rappelle qu'il avait sollicité un entretien avec celui-ci afin de pouvoir évoquer les problématiques liées à la communication vers les clubs avec l'outil de mailing de Cicleweb et plus particulièrement les contraintes et l'interprétation du Règlement Général sur la Protection des Données. Marc LEFORESTIER fait part de son pessimisme à la suite de cet entretien.

2.2 – Épreuves supports, épreuves protégées, clarifications.

Marc LEFORESTIER rappelle la demande de la Commission Régionale du Corps Arbitral de clarifier la définition d'une épreuve support et quelles sont les épreuves protégées pour la Route.

Les membres échangent longuement sur le sujet.

✓ A la majorité avec 5 voix pour et 1 voix contre, le Bureau Exécutif précise que, pour la Route, une épreuve support d'un Championnat, est une épreuve calendrier dont le classement va servir à l'attribution d'un titre. Il n'y a pas de désignation d'un collège spécifique et pas d'obligation de participation comme Championnat normal.

✓ A l'unanimité le Bureau Exécutif précise que pour la Route les épreuves protégées sont les Championnats Départementaux et les Championnats de Bretagne.

2.3 – Violences, sécurité

Marc LEFORESTIER rend compte d'un entretien avec une coach mentale qui suit plusieurs coureurs, lesquels lui font part de l'évolution des violences au sein des pelotons, d'un mauvais état d'esprit en général, qui génèrent de la peur. Il souligne qu'il ne faut pas minimiser cela et trouver le moyen de communiquer. Marc LEFORESTIER indique avoir convenu dans un premier temps de communiquer via la lettre d'information du Comité Régional, ou un article spécifique qui sera rédigé par cette coach. Puis ensuite peut-être envisager de communiquer via la presse et organiser des tables rondes sur le sujet dans les départements avec différents intervenants.

Françoise BONNO indique que cette thématique fait partie de celles retenues par le Comité Régional dans le cadre de la campagne de l'Agence Nationale du Sport 2026, les Troubles de la Conduite Alimentaire seront également abordés.

Aurélien VAULEON n'est pas surpris, il précise que certains pays étrangers sont très durs dans la pratique du cyclisme, donc indirectement, lorsque nos coureurs y sont confrontés sur des épreuves nationales ou internationales ils s'endurcissent également. De ce fait, cela impacte leur comportement lorsqu'ils participent à des épreuves régionales.

2.4 – Partenariats

Marc LEFORESTIER présente le projet de soirée partenaires.

 - Soirée_Partaires_2026.pdf

Il indique que la date pressentie est le mardi 9 juin 2026 , mais il ne trouve pas celle-ci pertinente et propose de décaler celle-ci au vendredi 12 juin 2026 . Après discussion les membres proposent de planifier cette soirée partenaire après l'été. Julien FISTAHL indique que, compte tenu du planning de réservation, la date qui reste à confirmer serait le jeudi 1 oct. 2026 . Il précise qu'il va interroger Loudéac Communauté Bretagne Centre afin de savoir si c'est possible.

Marc LEFORESTIER poursuit en présentant la nouvelle version de la plaquette de recherche de partenariats spécifiques à la Breizh Ladies.

Il signale qu'il reste quelques points à ajouter comme les avantages d'être partenaires, la mise en avant des déplacements sur les épreuves internationales, celles avec une retransmission télévisée ou en streaming, ainsi que la visibilité apportée sur les réseaux sociaux avec le nombre d'abonnés.

Il demande également aux membres de définir les formules retenues, après discussion il est décidé les formules suivantes :

- La Formule TEAM à 5K€/an
 - Visibilité sur le maillot de la Breizh Ladies
 - Visibilité sur les réseaux sociaux du Comité Régional
 - Visibilité sur les véhicules du Comité Régional
 - Visibilité au Vélodrome de Bretagne
 - Soirée découverte de la Piste pour 10 personnes au Vélodrome de Bretagne
- La Formule PREMIUM à 15K€/an
 - Naming de la Breizh Ladies et rebranding du maillot aux couleurs de l'entité
 - Visibilité sur les réseaux sociaux du Comité Régional
 - Visibilité sur les véhicules du Comité Régional
 - Visibilité au Vélodrome de Bretagne
 - Soirée découverte de la Piste pour 20 personnes au Vélodrome de Bretagne

3. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL, YVES THOMAS

3.1 - Point sur les finances

Yves THOMAS fait un point sur les droits d'engagements, les droits forfaitaires et l'activité Piste au 31 mars 2026 . Il précise que ses craintes, avec le démarrage de la saison Route, semblent se confirmer puisque la légère avance au 28 févr. 2026 au niveau des droits d'engagements et des droits forfaitaires est maintenant quasiment nulle.

Marc LEFORESTIER indique qu'il va demander à AGECA Conseils de réaliser un bilan intermédiaire au 30 avr. 2026 afin d'avoir une vision précise des finances.

3.2 - Tarifs des engagements

Yves THOMAS sollicite l'avis des membres afin de formuler auprès de la Fédération Française de Cyclisme, par l'intermédiaire de Marc LEFORESTIER, le déplafonnement des droits d'engagements pour les épreuves Route, Piste et Cyclo-Cross des catégories Jeunes U15 et U17.

3.3 - Proposition commerciale du Télégramme

Yves THOMAS informe les membres qu'avec l'accord de Marc LEFORESTIER, une proposition commerciale du Télégramme a été validée afin de figurer une année sur le mur des sponsors de l'émission "Ravito" pour un coût de 588€ TTC. Françoise BONNO et Jean-Marc ROBIN indiquent qu'ils n'en voient pas vraiment l'utilité. Marc LEFORESTIER précise que c'est un test, et qu'un bilan sera fait à l'échéance.

4. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, FRANÇOISE BONNO

4.1 - Point sur la campagne 2026 de l'Agence Nationale du Sport

Françoise BONNO fait le point sur la campagne de l'Agence Nationale du Sport 2026 aux membres. Elle attire l'attention des membres sur le fait que la demande du Comité Régional est moins importante que les années précédentes car les critères ont évolué.

5. INTERVENTION DE JEAN LE MAGOUROU, VICE-PRÉSIDENT

Jean LE MAGOUROU porte à l'attention des membres les problèmes des épreuves qui regroupent de la catégorie Élites à Access. Une discussion s'engage entre les membres qui recommandent fortement à la construction du calendrier Route 2027, de respecter le regroupement suivant Open 3 + Access 1 puis Access 2 + 3 puis en départ décalé Access 4. Marc LEFORESTIER insiste sur le fait qu'il est important d'expliquer que c'est dans l'intérêt des organisateurs et des coureurs.

Jean LE MAGOUROU rend compte de sa présence à Morlaix dans le cadre de la manche bretonne de la Route de l'Ouest Féminine 2026. Il poursuit en expliquant que globalement le peloton féminin respecte la règle de participation aux épreuves, cf  - [Rglr Rég Féminin Route 2026 - \[cf 26.02.26\].pdf](#).

6. INTERVENTION DE JEAN-MARC ROBIN, VICE-PRÉSIDENT

6.1 - Recrutement alternant

Jean-Marc ROBIN informe les membres que l'alternance de Pierre CROCQ était pour 1 an et qu'elle se termine fin août 2026. Il explique qu'avec Marc LEFORESTIER ils ont décidé de reprendre un alternant sur une année, pour la communication et la recherche de partenaires, avec pour objectif d'être autonome l'année suivante et de ne plus avoir d'alternant.

Différentes candidatures spontanées ont été réceptionnées au Comité Régional, Inès HERVO et Ambre JOUAULT ont été reçues en entretien le 27 mars 2026 par Marc LEFORESTIER et Jean-Marc ROBIN. Ils rendent compte de leurs impressions et détaillent aux membres le déroulement de ces entretiens. Les membres font part de leur ressenti et Yves THOMAS apporte quelques éléments complémentaires.

✓ **A la majorité le Bureau Exécutif décide de retenir la candidature d'Inès HERVO pour un recrutement en alternance pendant 1 an pour la communication et la recherche de partenariats.**

6.2 - Absence de Michaël

Jean-Marc ROBIN informe les membres que Michaël GILSON sera absent à compter du mardi 28 avr. 2026 au vendredi 29 mai 2026. Il demande à Julien FISTAHL d'expliquer l'organisation qu'il va mettre en place. Julien FISTAHL explique que le mois de mai va être un mois compliqué, avec les ponts, les absences et les congés à solder. Il poursuit en indiquant que la boîte mail de Michaël GILSON sera gérée par Dany, Pierre et lui. Pour ce qui concerne l'Équipe Technique Régionale, Michaël GILSON a anticipé au maximum son absence, tout est pratiquement calé jusqu'à début juin, il reste juste quelques encadrements à finaliser.

6.3 - Logistique

Jean-Marc ROBIN évoque la logistique, suite à une discussion avec Marc LEFORESTIER et Aurélien VAULEON, il explique que, dans un premier temps pour le mois de mai, c'est Ronan CROISIER qui fera la logistique au Comité Régional via les modalités de la convention de mise à disposition entre le Comité Départemental de Cyclisme 22 et le Comité Régional.

7. INTERVENTION DU MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL, AURÉLIEN VAULEON

Aurélien VAULEON fait un point sur les actions de l'Équipe Technique Régionale avec les bons résultats des U19 Hommes à La Pévèle, de la Breizh Ladies aux Tours des Pays de la Loire et de l'Orne. Il poursuit en informant les membres que plusieurs stages se déroulent actuellement pendant les vacances scolaires, il cite : stage Contre la Montre, détectations U15/U17 Femmes, détectations U17 Hommes, VTT trial, VTT XC, BMX et VTT Trophée Régional des Jeunes Vététistes.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 – Labellisation des Écoles Françaises de Cyclisme

Marc LEFORESTIER relance les Comités Départementaux concernant les labellisations des Écoles Françaises de Cyclisme et leur demande de s'organiser pour avancer sur le sujet.

8.2 – Jean-François LE BOUDEC, responsable des Commissions VTT et Gravel

Jean-François LE BOUDEC informe les membres que l'organisateur de la finale de la Coupe de Bretagne VTT XC qui devait avoir lieu en septembre est contraint de se désister. Jean-François LE BOUDEC indique qu'il travaille pour remplacer l'épreuve afin de ne pas décaler la finale sur la manche précédente en juin.

Jean-François LE BOUDEC demande ce qu'il en est du Championnat de Bretagne Gravel. Marc LEFORESTIER et Jean-Marc ROBIN confirment que la candidature du Team La Godasse pour une organisation le 12 juil. 2026 à ♡ Plœuc-L'Hermitage sur le site ♡ Côte des Halles a été validée.

8.3 – Julien FISTAHL, Directeur des activités

Julien FISTAHL rend compte d'une visioconférence à laquelle il a assisté avec Michaël GILSON. Celle-ci était proposée par la Fédération Française de Cyclisme afin de promouvoir l'outil de gestion des bénévoles  - QUOEZION. Il précise que c'est l'outil qui est actuellement utilisé dans le cadre des épreuves organisées par le Comité Régional au Vélodrome de Bretagne. L'objectif de la Fédération Française de Cyclisme est qu'il soit utilisé par les organisateurs d'épreuves dans les Comités Régionaux afin de pouvoir constituer une base de données de bénévoles au niveau national. L'accès à la plateforme serait entièrement gratuit pour les organisateurs. Julien FISTAHL indique que l'outil n'a pas d'utilité pour toutes les organisations, il convient d'engager une réflexion afin de savoir à qui le proposer, car son utilisation demande certaines ressources.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

-
- 19 mai 2026 – prochaine réunion du Bureau Exécutif
 - 27 juin 2026 – prochaine réunion du Conseil d'Administration
-

Marc LEFORESTIER
Président



Françoise BONNO
Secrétaire Générale



SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

✓ Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 17 févr. 2026 est adopté à l'unanimité

✓ A la majorité avec 5 voix pour et 1 voix contre, le Bureau Exécutif précise que pour la Route, une épreuve support d'un Championnat, est une épreuve calendrier dont le classement va servir à l'attribution d'un titre. Il n'y a pas de désignation d'un collègue spécifique et pas d'obligation de participation comme Championnat normal.

✓ A la majorité le Bureau Exécutif précise que pour la Route les épreuves protégées sont les Championnats Départementaux et les Championnats de Bretagne.

✓ A l'unanimité le Bureau Exécutif décide de retenir la candidature d'Inès HERVO pour un recrutement en alternance pendant 1 an pour la communication et la recherche de partenariats.